

Menuisier Bois Usineur Bâtiment/Agencement

SO / Aménagement Intérieur Bâtiment : 03. 06.18 Mise à jour 03/2025

Codes : **NAF** : 43.32A ; **ROME** : H 2206 ; **PCS** : 632d **NSF** : 234s

Les informations fournies sont indicatives, sans caractère obligatoire, et n'ont aucune valeur légale

Situation Travail

Réalise avec différentes machines la fabrication d'ouvrages en bois massif ou en matériaux dérivés du bois : panneaux composites (médium, aggloméré) pour le second œuvre : portes, fenêtres, volets, escaliers, parquets, boiseries ; ainsi que des éléments d'agencement sur mesure (commerce, particuliers) : façades de placard, éléments de cuisine, habilllements muraux ...



PREVENTION GAGNANTE BTP Performance Economique

Pour les travaux d'assemblage et finition :

Menuisier Bois Assembleur-Finisseur Bâtiment/Agencement 03.04.18

- Travaille en atelier (est sédentaire) : en respectant les consignes strictes de fabrication et des règles de sécurité tant individuelles que collectives sur des machines conformes, avec protecteur, organes de commande à impulsion, arrêt d'urgence, commandes et maintenance ergonomiques.

Le travail varie considérablement en fonction de la qualification et du type d'entreprise où il travaille (menuiserie industrielle ou artisan) ; selon les cas, le menuisier peut être spécialisé dans certaines tâches (débitage, montage, finitions), ou chargé de l'ensemble du processus de fabrication ; dans les TPE effectuée aussi la pose sur chantier

Menuisier Bois Poseur bâtiment Agencement 03.05.18.

- Doit maîtriser les notions essentielles de représentation géométrique ; effectuer la prise de mesures avec précision, faire preuve de minutie à toutes les étapes de la fabrication ; savoir travailler en équipe et avoir le sens du contact client.

- Choisit le bois qui convient : en fonction de ses caractéristiques techniques et des exigences du client.
- Peut concevoir et réaliser des plans : en utilisant des techniques de dessin industriel (DAO), ou simplement les lire et les mettre en œuvre.
- Effectue les tracés en employant les outils adaptés (règle, compas, équerre, trusquin)
- Découpe et usine les différentes pièces de bois massif, ou des panneaux de bois composites (particules ou fibres de bois liées par des colles type urée formol, aldéhyde formique (MDF, aggloméré OSB) à l'aide de machine outils (scie verticale, scie à format, scie circulaire ou à ruban, dégauchisseuse, fraiseuse, toupie, mortaiseuse, tenonneuse) ou d'équipements plus sophistiqués (machines automatisées à commande numérique) reliées à *un système d'aspiration des poussières classé ATEX (antidéflagrant)*
- Manutentionne des panneaux de bois composites avant débitage (un panneau d'agglomérés peut peser jusqu'à 200 kg) : à l'aide d'un palonnier basculeur à ventouses monté sur potence (nécessite un seul opérateur au lieu de deux), et limite fortement les manutentions.

L'opérateur n'a plus qu'à guider la charge, jusqu'à son positionnement sur la scie à format.

Repositionne après l'opération le bras de levage dans sa zone de pose



PREVENTION GAGNANTE BTP Performance Economique



- Peut aussi utiliser des matériaux composites dits de « **surface solide** » pour l'aménagement intérieur (domestique, locaux commerciaux...) qui se transforment d'une manière similaire au bois, ce qui permet de couper les panneaux, de les assembler, de les thermoformer pour créer des pièces courbes.



Matériau en plein développement constitué **de 2/3 de tri hydrate d'alumine** noyé dans **une résine acrylique** (poly méthacrylate de méthyle).

Ces matériaux composites à plus faible charge minérale, sont a priori moins toxiques par leur nature que les matériaux, à haute teneur en silice cristalline, comme la « pierre artificielle »
cf. Tailleur Pierre/Marbrier 02. 08.18

Utilise différents types de machines :

- **Scie circulaire à table** : règle le couteau diviseur, les guides et la cape (carter enveloppant la lame) puis guide la pièce avec les doigts repliés ou avec *des poussoirs ou servantes permettant* aussi d'enlever les déchets de la zone de coupe.

- **Scie à ruban à table** : vérifie la tension de la lame, règle la base du guide lame, éclaire la zone de coupe, et coupe ; détend la lame en fin de poste et affiche l'information.

- **Scie circulaire à tronçonner** : commande à l'aide d'une pédale protégée dans un boîtier ou d'une double commande manuelle.

- **Dégauchisseuse** : règle le protecteur à pont bombé et lisse, affûte et avance la pièce sur le porte-outil et avance au fur et à mesure qu'elle est dégauchie.



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- **Toupie** : pointe l'outil à l'arrêt ou en bout de pièce, passe la pièce à l'aide de poussoirs ou de servantes, met en place des presseurs pour les travaux arrêtés.

- **Autres machines à bois** : scie radiale, déligneuse, dérouleuse, corroyeuse, plaqueuse de chant, égreneuse, mortaiseuse à chaîne, raboteuse, ponceuse tour, perceuse, défonceuse, effleureuse, tenonneuse, machine combinée 4 faces, fraiseuse, cloueuse, moulurière (fixe ou portative).



Scie circulaire



Scie ruban



Dégauchisseuse

Doit utiliser en sécurité les machines à bois en :

- Utilisant les protecteurs adaptés
- Vérifiant l'état de l'équipement avant sa mise en marche, en signalant les dysfonctionnements
- Ne se plaçant pas dans la trajectoire de rejet des pièces
- Affûtant et avoyant régulièrement les outils de coupe (lame, couteau, fraise), et en maintenant un bon équilibrage.
- Branchant l'aspiration *même pour des courtes opérations*
- Réglant la bonne vitesse de coupe

Machine bois j'identifie les points clés pour l'utiliser en sécurité :

Scie à format ; Dégauchisseuse ; Scie à ruban ; Mortaiseuse à chaîne ; Scie à panneaux verticale ; Raboteuse ; Scie à onglet ; Scie radiale ; Perceuse multibroche Centre d'usinage à commande numérique ; Tenonneuse ; Déligneuse ; Scie à panneaux horizontale ; Corroyeuse ; Ponceuse calibreuse ; Ponceuse à bande ; Plaqueuse de chant

Minutes Prévention : Utilisation de la scie à ruban en sécurité OPPBTP

Minutes Prévention : Utilisation de la mortaiseuse à chaîne en sécurité OPPBTP

Minutes Prévention : Utilisation de la toupie au guide de sécurité OPPBTP



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Minutes Prévention : Utilisation de la toupie à l'arbre en sécurité OPPBTP

Minutes Prévention : Utilisation de la scie à format en sécurité OPPBTP

- Effectue l'entretien de premier niveau de la machine (lubrification) ;
- Nettoie régulièrement l'atelier (aspiration d'appoint des copeaux sciures ou poussières de bois) sans utiliser de soufflette ni de balai (aspirateur THF).
- Peut intervenir sur le dispositif d'épuration de l'air (dépoussiéreur, sac à déchets, ventilateur).



- Peut être amené à conduire un chariot automoteur et à utiliser un pont-roulant dans les grands ateliers (menuiserie industrielle).

- Doit faire vérifier une fois/an : les machines (maintien en conformité des divers éléments) et l'installation
- Implanter des extincteurs adaptés à la taille et à l'activité de chaque local ou zone

Exigences

- Capacité Réflexion/Analyse : réalisation ; lecture de plan.
- Attention/Vigilance :
- Co activité :
- Contact Clientèle (artisan)
- Contrainte Physique :
- Coordination/Précision Gestuelle :
- Esprit Sécurité
- Port EPI Indispensable :
- Vision Adaptée au Poste : vision de près, intermédiaire
- Travail en Equipe :(menuiserie industrielle)
- Travail Seul : artisan

Accidents Travail

Recherche fiche de sinistralité pour une activité professionnelle, identifiée par son code NAF sur 5 caractères



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- Chute Plain-Pied : dénivellation, encombrement
- Chute Objet : matériau, outil
- Contact Conducteur sous Tension : machine rallonge
- Emploi Machine Dangereuse : fixe, et mobile
- Emploi Outil à Main/Matériau Tranchant/Contondant : changement de lame...
- Explosion : silo, atmosphère explosive
- Incendie
- Port Manuel Charge :
- Projection Particulaire : poussières, éclats de bois
- Risque Routier : trajet

Nuisances

- Hyper- Sollicitation des Membres TMS
- Manutention Manuelle Charge
- Poussière Bois : Poussière Bois Massif (Dur, Résineux, Exotique) ; Matériaux dérivés : Aggloméré, MDF
- Colle/Adhésif : urée formol ; mélamine formol, acrylique, néoprène méthacrylate ...
- Bruit >81BA (8h), crête > 135 dB(C) déclenchant action prévention
- Vibration : Main-Bras > 2,5 m/s² déclenche action prévention

- Résine Formaldéhyde, Epoxydique ; Colophane...
- Résines acryliques (polyméthacrylate de méthyle) dans matériaux composites « surfaces solides »
- Hydrocarbure Aromatique Monocyclique : solvant organique non halogéné : Xylène
- Poussière Silice Cristalline : (0,1 à 0,3% silice) certains bois exotiques movingui ; makoré, okoumé ; certaines colles à bois, des matériaux composites dits de « surface solide ».
- Gaz Echappement : particules fines moteur thermique : chariot automoteur (menuiserie industrielle) ; privilégier chariot électrique.

Maladies Professionnelles

Un clic sur le numéro, et le tableau MP s'ouvre

- Affections périarticulaires : épaule : tendinopathie aigue ou chronique non rompue non calcifiante ; rupture partielle ou transfixiante de la coiffe des rotateurs ; coude : tendinopathie d'insertion des muscles épicondyliens ; ou muscles épitrochléens ; poignet-main : tendinite, syndrome canal carpien ; genou : hygroma (57)
- Affections professionnelles provoquées par les poussières de bois : rhinite, asthme, cancer des fosses nasales et de l'ethmoïde et des autres sinus de la face (47)



PREVENTION GAGNANTE BTP Performance Economique

- Affections chroniques du rachis lombaire / manutentions : sciatique hernie discale L4/L5 ; L5/S1 ; cruralgie par hernie discale L2/L3 ; L3/L4 ; L4/L5 (98)
- Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels (42)
- Affections provoquées par les vibrations et les chocs : affections ostéoarticulaires, troubles angioneurotiques, atteintes vasculaires palmaires (69)
- Affections provoquées par aldéhyde formique et ses polymères : dermatite, rhinite, eczéma, asthme (43)
- Affection provoquée par aldéhyde formique et ses polymères : cancer nasal- pharynx (43 bis)
- Pneumopathies d'hypersensibilité : broncho alvéolite aigüe ou subaigüe (66 bis)
- Affections provoquées par le méthacrylate de méthyl : résines acryliques thermoplastiques contenues dans matériaux composites « surfaces solides » (82)
- Affections consécutives à l'inhalation de silice : pneumoconiose, sclérodermie, cancer broncho-pulmonaire : movingui ; makoré, okoumé (0,1 à 0,3% silice), matériaux composites dits de « surface solide » (25)
- Affections provoquées par aldéhyde formique et ses polymères : dermatite, rhinite, eczéma, asthme : découpe MDF, agglomérés (43)
- Affection provoquée par aldéhyde formique et ses polymères : cancer nasal - pharynx (43 bis)

Mesures Préventives

Un clic sur un des items des Mesures Préventives, ouvre **sur le chapitre correspondant** du Guide Bonnes Pratiques Prévention BTP

MESURES ORGANISATIONNELLES :

Principes Généraux Prevention/Recommandations CNAM

Document Unique Evaluation Risques Professionnels (DUERP)/Aides Financieres CARSAT/ANACT

Aide financière CARSAT :

Subventions pour l'acquisition de matériel et/ou d'équipements afin de réduire les contraintes physiques : manutentions manuelles de charges ; efforts répétitifs ou postures contraignantes, mais aussi la réalisation de formations adaptées pour les salariés concernés

- ✓ **TOP BTP : Une aide financière pour protéger les salariés du secteur de la construction :**
- ✓ **Fonds d'investissement pour la prévention de l'usure professionnelle (FIPU) - une aide financière pour prévenir les risques ergonomiques et les TMS**



Atmosphère Explosive ATEX
:silos poussières bois

PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Autorisation Conduite/Formation : transpalettes, chariot automoteur, pont roulant en menuiserie industrielle

Bruit

Charge Physique Travail/ Manutentions Manuelles

Déchets Gestion /REP Bâtiment : tombées de bois, copeaux , sciure

Organisation Premiers Secours

Permis Feu : Zone explosible silos poussières bois

Prevention Pratiques Addictives en Milieu Travail

Risque Electrique

Sécurité Incendie

Signalisation Balisage Sante Sécurité Travail

Travail Isolé : artisan/Indépendant

Travaux Interdits/Règlementés Jeunes Ages au moins 15 ans moins 18 ans

MESURES TECHNIQUES :

Aménagement Atelier : local traité acoustiquement, avec système d'aspiration anti déflagrant centralisé ; secteur usinage (machines fixes), et postes pour machines portatives reliées au système d'aspiration centralisé, (avec prises électriques à proximité) ; secteur assemblage/vernissage-peinture ...

Atmosphère Explosible ATEX : silo à poussières de bois

Bruit

Chute Plain-Pied

Déchets Gestion

Lutte Incendie.



PREVENTION GAGNANTE BTP Performance Economique

Machines-Outils-Portatives Electromécaniques/Pneumatiques :

Machines avec systèmes de débrayage automatique (en cas de blocage...), équipées de raccords rapides de sécurité et de poignées anti -vibratiles, avec aspiration poussières .

Manutentions Manuelles/TMS :Aides : potences de levage avec palonniers à ventouses pour les panneaux, transpalette...

Organisation Premiers Secours

Permis Feu : zone ATEX

Poly Expositions Exposome Surveillance Biologique Exposition Professionnelle

Contraintes posturales et physiques (bruit ; vibrations mains bras) ; risques chimiques (poussières bois ; bois siliceux)

Poussières/Fumées/Gaz/Vapeurs : **système d'aspiration des poussières classé ATEX** (antidéflagrant) **OPPBT**

Risque Electrique Installations/Consignation

Signalisation/ Balisage Sante Sécurité Travail

Travail Isole : artisan/indépendant

Vérification /Maintenance Equipements Travail /Installations Electriques/EPI : Installation électrique de l'atelier et machines *au moins 1 fois par an*, avec maintien de leur conformité (protecteurs, arrêt d'urgence, carters, couteau diviseur des scies, capes de protection ...

Vibrations : membres supérieurs

MESURES HUMAINES :

Accueil Nouveaux Embauches/ Intérimaires :

TutoPrév' Accueil Métiers du bois ED 4471 INRS 12/2021 ;

Mémo d'accueil du menuisier OPPBTP

Information Risques Sante Sécurité Salaries



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Equipements Protection Individuelle (EPI)/Exosquelettes

Formation/Maintien-Actualisation Compétences (MAC-SST)

Formation Permis Feu.

Formation Utilisation Matériels Lutte Incendie

Habilitation Electrique:

Information/Sensibilisation Bruit.

Information Sensibilisation Hygiène Vie

Notice Poste/Informations CMR/ACD Salaries

Passeport Prevention

Suivi Individuel Préventif Santé

❖ Modalités Suivi Prise en charge Surveillance Santé

OBJECTIFS :

- Informer la personne sur les facteurs de risques de son métier , et la sensibiliser sur les moyens de prévention collectifs et individuels(remettre une fiche métier)
- **Tracer ses expositions professionnelles**
- **Prévenir++** et **dépister** les maladies professionnelles ou à caractère professionnel susceptibles de résulter de ses activités professionnelles **(actuelles et passées)**
- Préserver sa santé physique et mentale, tout au long du parcours professionnel, afin de prévenir, ou réduire la pénibilité et l'usure au travail, les risques psychosociaux(RPS), **la désinsertion professionnelle** (cellule dédiée dans le SPST, visite de mi-carrière) , *et ainsi contribuer au maintien dans l'emploi.*
- **Participer à des actions de promotion de la santé** : liés au mode de vie : hygiène alimentaire, sommeil, sédentarité, bénéfiques de la pratique sportive , conduites addictives ... , pratiquer les vaccinations nécessaires , participer à des campagnes de de dépistage ...
- L'Informer sur les modalités de suivi de son état de santé , et sur la possibilité dont il dispose, à tout moment, de bénéficier d'une visite à sa demande avec le médecin du travail.



Poly exposition: ANSES/PST3 09/2021

- ✓ **Profil C** : bruit, risques chimiques et contraintes posturales
- ✓ **Profil H**: risques physiques , chimiques, et thermiques
- ✓ **Profil E** : risques chimiques et contraintes posturales

Profils homogènes de travailleurs poly exposés PST3 ANSES, SPF, DARES 09/2021

Risques Particuliers :

Nécessitent une connaissance précise des tâches effectuées par le salarié, et de l'environnement de travail où se déroule l'activité.

- Travaux exposant aux poussières de bois inhalables CMR cat 1A **à compter du 01/01/2021**: au sens de **l'article R. 4412-60 du code du travail**
Arrêté du 26 /10/2020 : fixant la liste des substances, mélanges et procédés cancérogènes au sens du code du travail JO 01/11/2020
Bois et fibres bois : panneaux particules agglomérés (MDF)
- Travaux exposant au formaldéhyde CMR cat 1A **à compter du 01/01/2021**: au sens de **l'article R. 4412-60 du code du travail**
Arrêté du 26 /10/2020 : fixant la liste des substances, mélanges et procédés cancérogènes au sens du code du travail JO 01/11/2020 découpe MDF, agglomérés

- Titulaire autorisation conduite (chariot automoteur, pont roulant) en menuiserie industrielle
- Intervenant sur installations électriques ou dans leur voisinage : soumis à habilitation électrique
- Travaux exposant à la poussière de silice cristalline inhalable issue de procédés de travail CMR cat 1A **depuis le 01/01/2021**: au sens de **l'article R. 4412-60 du code du travail Arrêté du 26 /10/2020 : fixant la liste des substances, mélanges et procédés cancérigènes au sens du code du travail JO 01/11/2020 (0,1 à 0,3% silice dans certains bois exotiques movingui ; makoré, okoumé ; et certains matériaux composites dits de « surface solide »)**.
- Salariés < 18 ans affectés aux travaux interdits

Risques Autres :

✓ **Contraintes posturales :**

- Manutention manuelle de charges 10 heures ou plus par semaine (ANSES 09/2021)
- Position debout ou piétinement 20 heures ou plus par semaine (4 heures par jour) (ANSES 09/2021)



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- Gestes répétitifs 10 heures ou plus par semaine(ANSES 09/2021)

✓ **Contraintes physiques intenses :**

- Exposition sonore : Bruit >81DbA(8h), crêtes > 135 dB (C++) déclenchant action prévention
- Vibrations Main/Bras > 2,5 ms² (8h)) 10 heures ou plus par semaine (ANSES 09/2021) déclenchant action prévention

✓ **Nuisances chimiques :** exposition à au moins un agent chimique classé ; ou à un agent chimique non classé ; ou à trois agents chimiques, qu'ils soient classés ou non (excepté nuisances incluses dans les risques particuliers **cf. supra**) .

- Résine acrylique : matériaux composites lors découpe « surfaces solides » dégagement de produits de thermo dégradation des résines, à propriété irritante.

Amélioration et prise en compte de la poly exposition « Profils homogènes de travailleurs poly exposés » ANSES 09/2021

Examens Complémentaires/Mesures Conseillés :

Dépendent : du degré d'exposition actuel et passé selon la nuisance ; des poly expositions ; de l'environnement de travail (pics d'exposition ; travaux en milieu confiné ; Co exposition ; ...) ; du degré de protection du salarié (**collectif, individuel**).

Important : Le médecin du travail **doit toujours tenir compte des recommandations de bonnes pratiques actuelles**

❖ **Bruit :**

- **Echoscan**, (mesure rapide non invasive et objective, car ne nécessite pas la participation active du salarié) **permet d'évaluer la fatigue auditive**, avant qu'une perte auditive ne se soit installée (pas de nécessité d'une cabine) ; c'est un outil complémentaire de l'audiométrie, il doit se positionner en amont de celle-ci.

Echoscan Audio, outil de diagnostic auditif Prévenir l'apparition de la surdité professionnelle INRS mise à jour 11/2023

L'EchoScan Audio et les produits chimiques vidéo INRS 06/2021



PREVENTION GAGNANTE BTP
Performance Economique

- **Audiométrie** : quand la souffrance auditive est déjà installée, permet de suivre son évolution, si aucune mesure préventive n'a été mise en place, (périodicité, selon le protocole mis en place par le médecin du travail).

❖ **TMS Membres supérieurs :**

Protocole d'examen clinique pour le repérage des TMS ...
Santé publique France mise à jour 10/2019

❖ **Poussières Bois : VLEP sur 8 h : 1 mg/m³ : cat 1 CMR (CE) :**
suivi exposition actuelle et passée (cf. suivi post exposition)

Arrêté du 26 /10/2020 : fixant la liste des substances, mélanges et procédés cancérogènes au sens du code du travail JO 01/11/2020

- EFR à l'embauche, puis périodiquement selon degré exposition à l'appréciation du médecin du travail :
- **Asthme en relation avec le travail**
- **Nasofibroscopie** tous les 2 ans au-delà de la 30ème année après le début de l'exposition pour les travailleurs ayant été exposé pendant plus de 12 mois cumulés lors de toute activité documentée à la recherche d'un carcinome du naso pharynx (exposition > 5 ans) délai prise en charge 40 ans

Recommandations pour les travailleurs exposés aux poussières de bois

01/2011 Sociétés Françaises : médecine du travail, du Cancer, d'Oto-rhino-laryngologie, d'Imagerie Tête et Cou, de Santé Publique

Fiche pratique infirmier Visite Intermédiaire SIR :Poussières de bois Presance 02/2024



PREVENTION GAGNANTE BTP
Performance Economique

➤ **Nuisances Chimiques :**

« En fonction de l'évaluation des risques » peut faire l'objet d'examens complémentaires prescrits par le médecin du travail, afin de vérifier qu'il ne présente pas de contre-indication médicale à ces travaux.

Poly expositions chimiques massives et diffuses : une réalité méconnue INRS 12/2020

- ❖ **Formaldéhyde :** (bois composite) composé pouvant être émis par des bois bruts, des agglomérés et contreplaqués (MDF) fabriqués avec des résines à base de formaldéhyde (aminoplastes, phénoplastes) servant de liants et d'adhésifs dans les panneaux de particules et contreplaqués ; on en retrouve aussi dans les colles et vernis urée formol :**est aussi un perturbateur endocrinien (PE)**

L' ANSES conclut à un lien de causalité avéré entre l'exposition professionnelle au formaldéhyde et les leucémies myéloïdes.

Valeurs appliquées en milieu professionnel:

Le décret du 09/12/2020 fixe les valeurs limites d'exposition professionnelles qui sont entrées en vigueur le 01/02/2021

:

- ✓ VLEP 8H = 0,37 mg.m-3 (0,3 ppm)
- ✓ VLCT (15 min) = 0,74 mg.m-3 (0,6 ppm)

Recommandations ANSES : VME(8h) 0,25mg/m3 / 0,2 ppm) ; VLCT court terme (15') 0,5 mg/m3/ 0,4 ppm.

Ces VLEP sont assorties de l'observation "sensibilisation cutanée"

Leucémies myéloïdes en lien avec l'exposition professionnelle au formaldéhyde

Connaître, évaluer, protéger Avis de l'ANSES Rapport d'expertise collective 02/2023

- EFR à l'embauche, puis périodiquement selon degré exposition à l'appréciation du médecin du travail : asthme ;
- L'interrogatoire et l'examen clinique rechercheront particulièrement une irritation oculaire, respiratoire ou cutanée, une allergie cutanée ou respiratoire (asthme), une affection respiratoire chronique.
- Carcinome du naso pharynx (exposition > 5 ans, délai prise en charge 40 ans)
- Une Formule Numération sanguine pourrait être demandée (risque leucémie myéloïde)



PREVENTION GAGNANTE BTP
Performance Economique

Arrêté du 26 /10/2020 : fixant la liste des substances, mélanges et procédés cancérogènes au sens du code du travail JO 01/11/2020

Formaldéhyde artisans menuisiers et charpentiers bois programme Matgéné

Profession		Secteur d'activité		Indices d'exposition			Fréquence Exposition
Code PCS2003	Libellé PCS2003	Code NAF2003	Libellé NAF2003	Période d'exposition	Probabilité d'exposition	Intensité d'exposition	
214b	Artisans du travail mécanique du bois	20.3Z	Fabrication de charpentes et de menuiseries	2007-2018	45-55 %	0,5 - 0,7mg/m3	55-65

- Probabilité d'exposition : Pourcentage de travailleurs de l'emploi considérés exposés à la nuisance
- Intensité d'exposition : Intensité moyenne d'exposition à laquelle est soumis le travailleur au moment de l'exposition
- Fréquence d'exposition : Pourcentage du temps de travail pendant lequel le travailleur est exposé

- ❖ **Suivi Exposition Silice** : (0,1 à 0,3% silice dans certains bois exotiques movingui ; makoré, okoumé ; et matériaux composites dits de « surface solide »).

Arrêté du 26 /10/2020 : fixant la liste des substances, mélanges et procédés cancérigènes au sens du code du travail JO 01/11/2020

- ❖ Usinage de matériaux composites dits de « **surface solide** » provoque la libération de produits de thermo dégradation des résines, à propriété irritante : rechercher : rhinite, asthme, lésions eczématiformes, manifestations respiratoires chroniques avec altérations des épreuves fonctionnelles respiratoires ; EFR à l'embauche, à répéter selon signes fonctionnels et examen clinique

- Premiers cas décrits récemment par ANSES/ RNV3P de pathologies respiratoires suffisamment documentés associés à l'usinage de matériaux composites dits de « **surface solide** : fibrose pulmonaire ; BPCO chez un salarié sans autre facteur de risque (les 2 cas s'appuyant sur une analyse minéralogique), provoquées par la libération de produits de thermo dégradation des résines.

- ❖ **Vaccinations** :



- ❖ **Examens Dépistage Santé** :

- ❖ **Téléconsultation** : PREVENTION GAGNANTE BTP
Performance Economique

- ❖ **Visite médicale mi-carrière** :

- ❖ **Actions sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent au départ à la retraite du salarié**

- ❖ **Visite Fin Carrière /Suivi Post Exposition / Post Professionnel** :

Visite fin carrière Suivi Post Exposition Suivi Post Professionnel

- ❖ **Menuisier bois usineur bâtiment/agencement (SPE/SPP)** :
 - ✓ Poussières de bois (**47 B**)
 - ✓ Travaux exposant au formaldéhyde CMR cat 1A
 - ✓ Inhalation de poussières de silice (**25**) (bois siliceux: *movingui ; makoré, okoumé ; et certains matériaux composites dits de « surface solide »*)

✓ . **Autres nuisances ayant des effets différés potentiels :**

- Manutentions manuelles de charges : absence de recommandation actuellement
- Vibrations mécaniques : absence de recommandation actuellement
- Bruit : Audiométrie de fin de carrière



PREVENTION GAGNANTE BTP
Performance Economique